

## Budget annexe du Service de l'Assainissement - Affectation partielle des résultats de l'exercice 1996 en application de la nomenclature M49

**M. LE MAIRE, Rapporteur** : L'application du plan comptable général de 1982 aux services publics locaux à caractère industriel et commercial a rendu nécessaire une réforme des procédures budgétaires et comptables des Services d'Eaux et d'Assainissement. Tel a été l'objet de l'instruction codificatrice M49 qui est appliquée à la Ville de Besançon depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1992.

Cette instruction stipule notamment que les résultats d'exploitation de l'exercice écoulé des services publics industriels et commerciaux gérés en régie sont affectés par l'assemblée délibérante après le vote du compte administratif dudit exercice.

En ce qui concerne le résultat de la section d'investissement qui ne constitue qu'un solde d'exécution du budget, il fait l'objet d'un report pur et simple au budget d'investissement de l'exercice suivant. Si un autofinancement complémentaire de la section d'investissement a été prévu au budget précédent, c'est à l'occasion de l'affectation du résultat d'exploitation dudit exercice que se matérialisera l'inscription budgétaire et comptable réelle de celui-ci.

Les résultats de l'exercice 1996 du Service Assainissement ont été les suivants :

### Section d'investissement

Résultat des réalisations 1996	410 717,55 F
Solde des restes à réaliser 1996	- <u>4 133 723,00 F</u>
	- 3 723 005,45 F

Le programme d'investissements 1996 fait apparaître au 31.12.1996 un besoin d'autofinancement de 3 723 005,45 F, montant arrondi à 3 725 000 F qui sera couvert par l'affectation d'une partie de l'excédent d'exploitation 1996.

### Section d'exploitation

* Résultat d'exploitation du budget 1995 déduction faite de la part affectée à l'investissement 1996 (13 926 204,92 F - 12 425 000 F)	1 501 204,92 F
* Résultat d'exploitation de l'exercice 1996	<u>11 743 937,76 F</u>
Excédent de clôture 1996 disponible	13 245 142,68 F

Le Conseil Municipal est invité à affecter au budget supplémentaire de l'exercice courant du Service Assainissement une partie de l'excédent mentionné ci-dessus à la couverture des opérations suivantes :

\* 10682 - Réserves facultatives - exercice 1996

Autofinancement complémentaire du programme d'investissement 1996	3 725 000 F
---	-------------

\* *Autofinancement complémentaire du programme de travaux 1997 adopté par délibération du 7 avril 1997, soit 1 500 000 F par l'emploi de l'excédent d'exploitation. Il est rappelé ci-après les deux imputations concernées par cette affectation :*

- Travaux neufs sur réseaux - réhabilitation 893/2315 - 89117 - 30800	500 000 F
- Travaux sur réseaux (extension de réseau) 893/2315 - 00513/30300	<u>1 000 000 F</u>
	1 500 000 F

Afin de permettre la réalisation d'une opération supplémentaire en extension de réseau (canalisation du ruisseau de Brûlefoin - voir délibération du 7 avril 1997), il est proposé d'affecter le complément de financement nécessaire, soit :

* Travaux sur réseau - 893/2315 - 00513/30300	1 700 000 F
---	-------------

### **Emprunts**

Afin de poursuivre l'effort de limitation de la dette du budget assainissement, il est proposé d'affecter une partie de l'excédent disponible en remplacement de l'emprunt prévu au BP 1997 pour le lancement de l'opération «Collecteur Nord-Ouest» :

* 16/97005/30300 - Emprunts «Collecteur Nord-Ouest»	4 500 000 F
---	-------------

A l'issue de ces affectations, l'excédent d'exploitation disponible du Service Assainissement pour une affectation ultérieure s'élève à 1 820 142,68 F. Cette somme comprend les créances douteuses et réserve la possibilité ultérieure d'équilibre des comptes.

Sur avis favorable de la Commission Voirie-Réseaux, le Conseil Municipal est invité à adopter la présente proposition.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, le Conseil Municipal en décide ainsi à l'unanimité.

*Récépissé préfectoral du 4 juillet 1997.*

## RÉSULTAT D'EXÉCUTION DU BUDGET 1996

ASSAINISSEMENT	Résultat à la clôture de l'exercice 1995 (1)	Part affectée à l'investissement 1996 (2)	Résultat de l'exercice 1996 (3)	Résultat de clôture 1996
Investissement	3 397 469,20		- 2 986 751,65	410 717,55 (1) + (3)
Exploitation	13 926 204,92	12 425 000,00	11 743 937,76	13 245 142,68 (1) - (2) + (3)
<b>Total</b>	17 323 674,12	12 425 000,00	8 757 186,11	13 655 860,23

Selon délibération d'affectation du 24/06/1996

Fera l'objet d'une délibération d'affectation Exercice 1997

## RÉSULTAT DE L'EXERCICE 1996

ASSAINISSEMENT	Investissement	Exploitation	Total cumulé
<b>RECETTES</b>			
Prévisions budgétaires totales	51 591 798,00	47 498 000,00	99 089 798,00
Titres de recettes émis	41 542 704,63	51 143 851,48	92 686 556,11
(y compris recettes rattachées à l'exercice)			
Réduction de titres	0,00	- 772 270,74	- 772 270,74
Recettes nettes	41 542 704,63	50 371 580,74	91 914 285,37
Restes à réaliser	7 105 459,00		7 105 459,00
<b>DÉPENSES</b>			
Autorisations budgétaires totales	62 302 168,00	40 185 000,00	102 487 168,00
Engagements	56 103 518,28	38 640 381,92	94 743 900,20
Mandats émis	44 864 336,28	38 640 381,92	83 504 718,20
(y compris dépenses rattachées à l'exercice)			
Annulation de mandats	- 334 880,00	- 12 738,94	- 347 618,94
Dépenses nettes	44 529 456,28	38 627 642,98	83 157 099,26
Dépenses engagées non mandatées	11 239 182,00		11 239 182,00
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>			
Excédent	- 2 986 751,65	11 743 937,76	11 743 937,76
Déficit			- 2 986 751,65
Restes à réaliser			
Excédent	- 4 133 723,00		- 4 133 723,00
Déficit			